

TOURNOI DOUBLE HANDICAP DU 20 au 24 JUIN 2018

REGLEMENT :

Cette compétition est ouverte aux 32 premières équipes inscrites. Le tournoi se disputera en doublette avec handicap. Homologué FFBSQ.

HANDICAP :

Le handicap (80% de la différence de 220) est calculé individuellement et non par équipe. Lu sur le listing fédéral.

ELIMINATOIRES :

Chaque équipe effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite.

En cas d'égalité, c'est la meilleure dernière ligne handicap qui l'emportera.

Les 8 premières équipes seront qualifiées pour la finale.

FINALE :

Les 8 équipes disputeront 7 matchs Petersen. Les scores repartiront à zéro.

La bonification sera de 60 quilles par match gagné et 30 en cas d'égalité.

HORAIRES

MERCREDI 19 H 30

VENDREDI 14 H 00

SAMEDI 9 H 00

SAMEDI 12 H 30

DIMANCHE 8 H 30

FINALE 12 H 30 Remise des Prix 15 H 30

ENGAGEMENT :

Les droits d'engagement sont fixés à 60,00 € par joueur.

Le chèque d'engagement doit être envoyé au plus tard le 13 juin 2018 à l'ordre de l'ADEB Draguignan.

BILAN FINANCIER POUR 32 Equipes :

RECETTES		DEPENSES	
Engagements	3840,00 €	Lignes (624 à 3,20€)	1 996,80 €
		Organisation	26,40 €
		Inscription calendrier	176,80 €
		Indemnités	1 640,00 €
Total	3 840,00 €	Total	3 840,00 €

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

1 ^{er} :	360 €	5 ^{ème} :	170 €
2 ^{ème} :	280 €	6 ^{ème} :	150 €
3 ^{ème} :	230 €	7 ^{ème} :	130 €
4 ^{ème} :	190 €	8 ^{ème} :	130 €